



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 8 octobre 2019 - DIJON
Avis sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et
de l'Innovation (SRESRI) Bourgogne-Franche-Comté 2019-2021

Déclaration d'Annick GUYENOT au nom de la CGT

Le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est l'un des documents de planification les plus importants pour notre Région.

En effet, l'enseignement supérieur et la recherche sont deux facteurs clef pour le développement de la Région, et ce, sous divers aspects :

- en matière de développement humain et social puisque l'enseignement supérieur permet aux jeunes de poursuivre une formation post-bac et d'acquérir une qualification poussée. Cette élévation de la qualification des jeunes constitue d'ailleurs un enjeu majeur dans notre Région qui souffre d'un retard en la matière.
- en matière d'aménagement du territoire, l'accès à l'enseignement supérieur doit devenir possible pour le plus grand nombre de bourguigno-franc-comtois. La mise en œuvre de réalisations concrètes contribuant à une plus grande égalité des territoires et des populations est un enjeu essentiel pour notre avenir commun. En cela, **les sites universitaires délocalisés** ont une importance capitale. Délocaliser ne veut pas dire **éparpiller** mais **irriguer** le territoire en offrant la même qualité d'enseignement et de formation que les deux principaux sites de Besançon et de Dijon. C'est aussi mettre en œuvre activement la fameuse théorie du ruissellement, tant vantée mais peu pratiquée ...
- en matière de développement socio-économique et environnemental, le soutien à la recherche doit concerner autant la recherche fondamentale que la recherche-développement, l'une conditionnant l'autre.
- L'aide à la recherche-développement doit permettre la création de nouvelles techniques et de nouveaux produits plus respectueux de l'humain et de la nature, mais aussi de faciliter les transferts de technologie y compris de savoir-faire. Il s'agit bien de créer de nouveaux matériaux en utilisant de nouvelles manières des matières premières existantes ou nouvelles : comme l'hydrogène, la biomasse, etc...mais aussi la télémédecine, l'écoconception de produits, etc...
- par ailleurs, cette aide à l'enseignement supérieur et à la recherche doit permettre de pérenniser voire renforcer l'activité économique de la Région en transformant les activités existantes et en en créant de nouvelles, tout en augmentant la qualification des emplois.
- Enfin, un développement régional équilibré implique de ne pas concentrer les actions et les moyens consacrés à la recherche uniquement sur quelques thématiques et notamment sur l'I-site.

En cela, la CGT partage les remarques et les préconisations avancées par la commission du CESER. Ce schéma devrait afficher une véritable stratégie régionale.

Avec ces réserves, la CGT votera cet avis.